

Couverture Territoriale

Dernière mise à jour : 04-08-2008

Le territoire national est découpé en 2 départements qui couvrent toute la région de Dakar et 4 délégations régionales pour les régions de l'intérieur. Chaque département assure l'exploitation dans sa zone de couverture et gère les activités administratives, commerciales et comptables allant de l'accueil, à la vente d'énergie, au recouvrement et à la gestion des réclamations de la clientèle. Les délégations régionales ont pour mission la gestion administrative, technique et commerciale dans leur territoire avec l'appui fonctionnel des directions techniques (Production, Transport, Distribution) et de gestion clientèle du siège. Les localités couvertes sont les suivantes :

- Département Exploitation Dakar 1
- Département Exploitation Dakar 2
- Délégation Régionale Centre Ouest
- Délégation Régionale Centre Est
- Délégation Régionale Nord
- Délégation Régionale Sud
- Département Grands Comptes